



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2024

**Animation de l'Observatoire Régional de l'Energie
et des Gaz à Effet de Serre
en région Centre-Val de Loire**



Cofinancé par
l'Union européenne



Introduction

Ce rapport vise à rendre compte des activités menées par l'Observatoire Régional de l'Energie et des Gaz à Effet de Serre (OREGES) en région Centre-Val de Loire au cours de l'année 2024. L'OREGES est le résultat d'une initiative politique conjointe de trois partenaires fondateurs : la Région Centre-Val de Loire, l'ADEME et la DREAL Centre-Val de Loire afin de centraliser et de valoriser les données en matière d'énergie et d'émissions de gaz à effet de serre sur le territoire de la région Centre-Val de Loire.

Ce rapport annuel s'inscrit dans le cadre des conventions bilatérales établies entre la structure animatrice de l'OREGES, Lig'Air, Association Agréée de Surveillance de la Qualité de l'Air en région Centre-Val de Loire et les partenaires : la convention n° 00156361 signée avec la Région, la convention n° 23CLD0476 signée avec l'ADEME, ainsi qu'une demande de financement soumise au FEDER à travers la convention n° 2020-EX009830 / CT0025596.

Table des matières

Introduction	2
1. Organisation	4
1.1. Instances	5
1.1.1. Comité Annuel des Partenaires	5
1.1.2. Comité de Pilotage (COFIL)	6
1.1.3. Comités techniques (COTECH)	6
1.2. Programmes de travail	7
1.2.1. Rétrospective 2024	7
1.2.2. Répartition des temps par activités	8
1.2.3. Planning prévisionnel pour 2025	9
1.3. Animation	10
1.3.1. Implication et accompagnement	11
1.3.2. Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires (SRADDET)	13
1.3.3. Assises Européennes de la Transition Energétique	13
1.3.4. Journée des Rencontres partenaires du Réseau des Agences Régionales de l'Energie et de l'Environnement (RARE)	14
2. Production	15
2.1. Collecte de données et système qualité	15
2.2. Traitement des données	15
2.2.1. Echelle régionale	15
2.2.2. Echelle locale	16
2.3. Etude spécifique sur les pompes à chaleur	16
3. Valorisation et diffusion	17
3.1. Données régionales	17
3.2. Données locales	17
4. Communication	18
4.1. Charte graphique	18
4.2. Site Internet	19
4.3. Plateforme Open-Data Air-Climat-Energie (ODACE)	19
4.4. Lettres d'informations	21
4.5. Publications	22

1. Organisation

Les activités au sein de l'équipe de l'OREGES se sont poursuivies durant l'année 2024 :

- Mme Lise Gonnetan a continué ses missions de cheffe de projet de l'Observatoire, en assurant son animation, la coordination des acteurs et la diffusion des données auprès des partenaires.
- Mme Lobna Ben Rais a continué ses fonctions d'ingénieure d'études, avec la production et le traitement des données, tout en apportant sa contribution aux travaux de transition numérique de l'OREGES.

Ces actions ont permis de maintenir le bon fonctionnement des activités de l'OREGES et de répondre aux objectifs fixés pour l'année.

Le schéma global d'organisation de l'OREGES (Figure 1) reste pour l'année 2024 inchangé :



Figure 1 - Schéma d'organisation de l'OREGES Centre-Val de Loire

1.1. Instances

La vie de l'OREGES Centre-Val de Loire est jalonnée par les diverses instances qui la composent. Tout au long de l'année 2024, ces instances se sont réunies à plusieurs reprises, marquant ainsi le rythme des activités et des décisions au sein de l'organisation.

1.1.1. Comité Annuel des Partenaires

Le Comité Annuel des Partenaires (CAP) de l'OREGES Centre-Val de Loire, réunissant les membres fondateurs (ADEME, État - DREAL, Région), la structure animatrice (Lig'Air) et les partenaires, s'est tenu le 27 septembre 2024 au campus de La Mouillère, en présentiel.

Co-présidée par M. Mohamed AMJAHDI, Directeur Régional de l'ADEME Centre-Val de Loire, M. Jérémie GODET, vice-Président du Conseil Régional Centre-Val de Loire et M. Florian LEWIS, Directeur adjoint de la DREAL Centre-Val de Loire, cette rencontre a rassemblé une quarantaine de participants.

La rencontre a souligné l'importance de la coordination régionale et de la territorialisation des données pour accompagner la transition énergétique et objectiver les débats face au changement climatique. Le bilan 2023-2024 a mis en avant les projets d'amélioration des données, l'étude sur les pompes à chaleur aérothermiques, et le renforcement de la communication auprès des partenaires.

Des interventions extérieures, notamment de l'Observatoire Régional et territorial Énergie Climat Air (ORECA) de Bourgogne-Franche-Comté et de la Région Centre-Val de Loire, ont enrichi les discussions sur des sujets tels que la modélisation territoriale et les projets liés à l'hydrogène renouvelable. Le projet de refonte de la plateforme ODACE a également été présenté afin d'offrir des données détaillées à différentes échelles pour mieux piloter les politiques publiques.

L'après-midi a permis de préparer les perspectives 2025, dont le bilan régional provisoire, le développement d'une fresque pédagogique sur l'énergie, et la poursuite des travaux collaboratifs pour accompagner l'évolution rapide du mix énergétique régional.



Figure 2 – Assemblée au CAP OREGES le 27 septembre 2024

1.1.2. Comité de Pilotage (COPIL)

Lors du Comité de Pilotage du 26 mars 2024, plusieurs actions importantes ont été abordées. Les partenaires ont fait un point sur leurs travaux en cours, notamment la planification écologique menée par la DREAL, l'évolution des méthodologies d'empreinte carbone avec l'ADEME, et les projets régionaux liés au Schéma Régional Biomasse. Ont également été discutés le panorama de l'énergie côté DREAL ainsi que le comité régional de l'Énergie en lien avec le Conseil Régional. Le budget et la programmation annuelle ont été confirmés sans modification, et des démarches ont été entreprises pour obtenir les lettres d'engagement des co-financeurs, avec une demande de subvention ADEME prévue pour avril 2024.

Un travail sur la réactualisation de la charte OREGES a été initié pour mieux intégrer les bénéfices pour les collectivités et ajuster les éléments obsolètes. Enfin, concernant la gestion des données, la sortie de l'invenTaire Régional Air-Climat-Énergie (TRACE) est prévue pour juin 2025, et des échanges ont eu lieu sur l'intégration de données régionales dans ODACE, ainsi que sur la méthodologie régionale pour l'empreinte carbone.

1.1.3. Comités techniques (COTECH)

Le comité technique, se réunissant autant que nécessaire tout au long de l'année pour assurer un suivi régulier des travaux de l'OREGES, s'est rencontré de manière formelle à une seule reprise le 6 septembre 2024. D'autres points, plus informels, et parfois en bilatéral entre les différentes partenaires, se sont également tenus tout au long de l'année.

Le COTECH en septembre a ainsi permis d'aborder les avancées sur la programmation annuelle et les enjeux budgétaires, notamment les financements FEDER en cours de traitement. Les discussions ont également porté sur l'adhésion de nouveaux membres, et le suivi du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET). La planification et l'organisation du Comité Annuel des Partenaires, prévu en octobre 2024, ont été amorcées, avec un focus sur les thématiques clés comme l'hydrogène et les retours d'expérience d'autres observatoires. Des réflexions ont aussi été lancées sur l'empreinte carbone, les méthodologies de rapportage et les formats d'intégration des données régionales sur ODACE. Enfin, une étude spécifique sur l'aérothermie et la planification des prochaines réunions ont été évoquées, garantissant une coordination étroite entre les partenaires.

1.2. Programmes de travail

1.2.1. Rétrospective 2024

En 2024, l'OREGES a mené de nombreuses activités et projets marquants (Figure 3). La transition numérique et la communication ont été au cœur des actions tout au long de l'année, avec un engagement soutenu pour moderniser et optimiser les outils et processus numériques de l'observatoire.

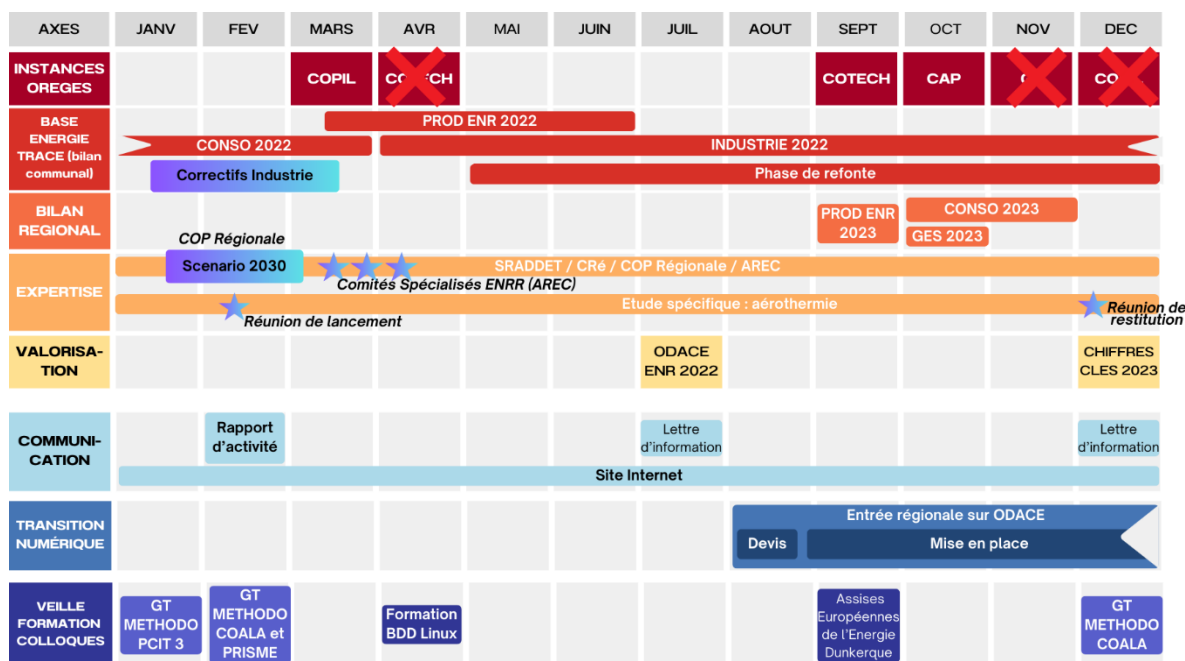


Figure 3 - Planning de l'année 2024

Comme indiqué précédemment, les réunions des instances de l'OREGES, telles que le COPIL et le COTECH, se sont tenues régulièrement, permettant de coordonner et de piloter efficacement les différentes initiatives.

La communication a également été un axe majeur. Le site internet a été mis à jour tout au long de l'année 2024 pour refléter les dernières avancées et publications. Le rapport d'activité a été publié, offrant une vue d'ensemble des réalisations de l'année. De plus, les lettres d'information ont de nouveau été diffusées régulièrement pour tenir les parties prenantes informées des développements et des résultats obtenus. Un sondage concernant la plateforme Open-Data Air-Climat-Énergie (ODACE) a été réalisé afin de recueillir les avis des utilisateurs de ce site, ainsi que leurs souhaits d'améliorations et d'évolutions pour les années à venir.

Les bilans énergétiques ont été une priorité, avec les travaux de l'inventaire de production d'énergie renouvelable et la poursuite de l'élaboration de l'inventaire TRACE (version v5). Au niveau régional, le bilan énergétique régional a été réalisé sur la consommation et les émissions de gaz à effet de serre ainsi que sur la production d'énergies renouvelables avec l'ajout de l'année 2023. Ces bilans permettent de mieux comprendre les dynamiques énergétiques régionales et territoriales.

En parallèle, l'OREGES a mené des activités de veille, de formation et a participé à des colloques, notamment les Assises Européennes de l'Énergie à Dunkerque. Ces événements ont été l'occasion de partager des connaissances, de se former aux nouvelles technologies et de discuter des enjeux énergétiques actuels.

L'expertise de l'OREGES a été sollicitée dans divers travaux méthodologiques et études spécifiques, comme celles portant sur l'aérothermie. Les groupes de travail méthodologiques ont été actifs, avec des réunions et des sessions de formation, notamment sur les bases de données Linux.

1.2.2. Répartition des temps par activités

En 2024, la répartition des heures de travail au sein de l'OREGES a été diversifiée et bien structurée pour répondre aux différents besoins et projets de l'observatoire. Les postes d'ingénieurs d'études et de chef de projet ont été complétés par la collaboration d'autres collègues de Lig'Air, en particulier pour la direction avec M. Patrice Colin, directeur de Lig'Air et M. Abderrazak Yahyaoui, responsable du service Etudes.

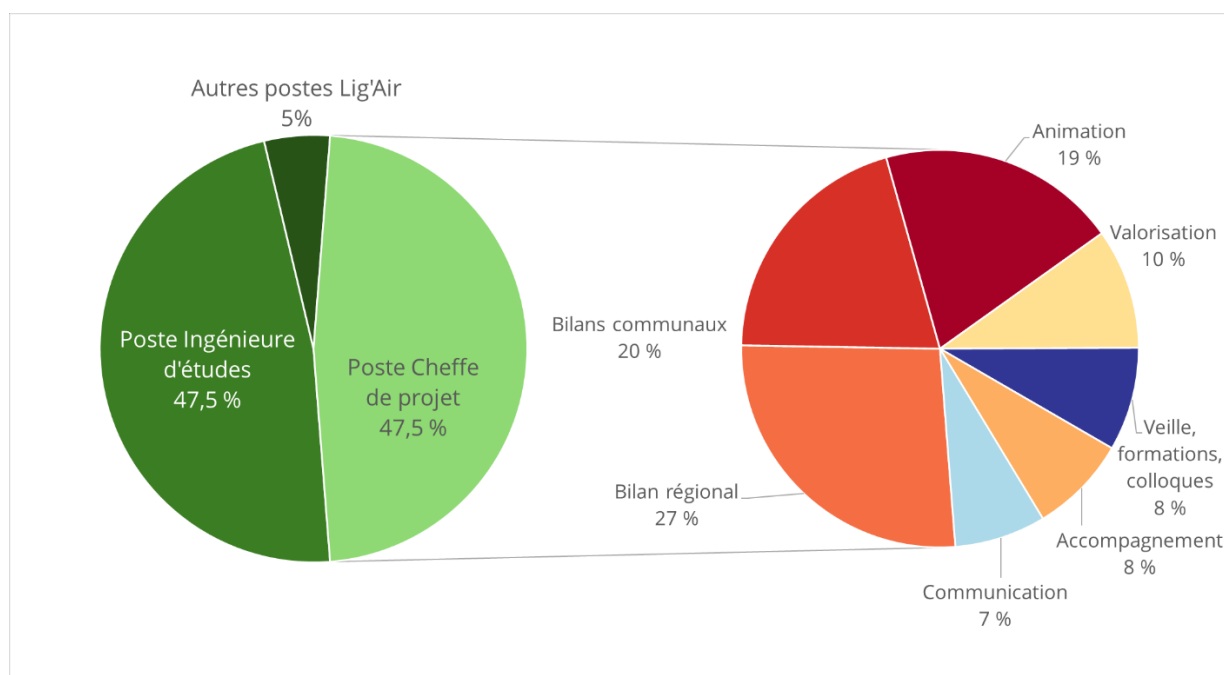


Figure 4 - Répartition des heures consacrées à l'OREGES en 2024 et détails selon les activités pour le poste de chef de projet

Le bilan régional a nécessité 27 % des heures, démontrant l'ampleur du travail requis pour analyser, traiter et synthétiser les données énergétiques à l'échelle régionale. Les bilans communaux ont également été une tâche importante, totalisant 20 % des heures, ce qui montre l'engagement de l'OREGES auprès de Lig'Air à fournir des données précises et détaillées pour chaque commune.

Les activités de la cheffe de projet OREGES ont été variées. L'animation des instances, avec notamment la préparation et l'organisation du Comité Annuel des Partenaires, a concentré 19 % des heures, illustrant les efforts pour coordonner et dynamiser les projets en cours. La valorisation des données a demandé 10 % des heures, mettant en avant les efforts pour rendre les informations accessibles et utiles pour les parties prenantes, notamment pour la plateforme ODACE. Les activités de veille, de formation et de participation à des colloques ont représenté 8 % des heures, soulignant l'importance de rester à jour avec les dernières avancées et de partager les connaissances. L'accompagnement a totalisé 8 % des heures, montrant l'engagement à répondre aux demandes d'expertise. Enfin, la communication a représenté 7 % des heures, soulignant l'importance de maintenir une communication claire et efficace avec le public et les partenaires.

1.2.3. Planning prévisionnel pour 2025

En 2025, plusieurs axes de travail seront mis en place pour avancer dans les projets OREGES.

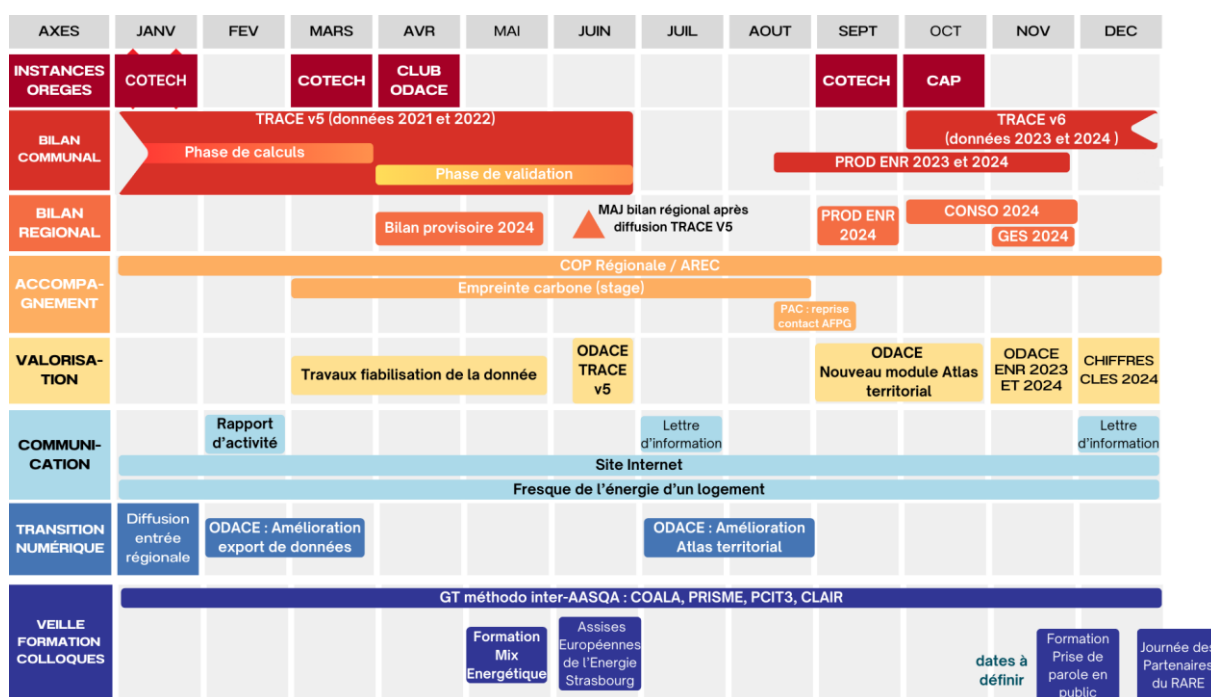


Figure 5 - Planning prévisionnel 2025

Suivi des inventaires et bilans : La priorité sera donnée à l'inventaire TRACE v5 (production des données d'inventaire des émissions sur les années 2021 et 2022), avec une diffusion prévue en juin 2025. Les travaux pour l'inventaire TRACE v6 (production des données d'inventaire des émissions sur les années 2023 et 2024) débuteront, avec une diffusion prévue en septembre 2026. Un inventaire de la production d'énergies renouvelables sera réalisé, avec une diffusion en novembre. La mise en place d'un bilan régional provisoire sera également réalisée avec une publication fin mai 2025, suivi d'un bilan consolidé en fin d'année.

Accompagnement et valorisation des données : Des travaux seront réalisés pour fiabiliser les données, avec la diffusion de rapports présentant les limites des données collectées. De nouvelles analyses sur des secteurs comme l'agriculture ou le transport routier viendront compléter l'Atlas territorial. La valorisation de ces données se fera également via la création d'un indicateur de fiabilité sous ODACE.

Communication et sensibilisation : Plusieurs actions de communication seront menées, notamment la diffusion du rapport d'activité annuel, une lettre d'information biannuelle et la création d'un groupe de travail autour d'une fresque de l'énergie pour sensibiliser à la consommation énergétique au niveau résidentiel.

Transition numérique : La mise en ligne de l'entrée régionale sous ODACE au début de l'année sera suivie d'améliorations sur l'export de données et l'ergonomie de l'atlas territorial, facilitant l'accès à l'information.

Formation et échanges : Des formations sur le mix énergétique et la prise de parole en public seront réalisées pour renforcer les compétences en interne. En juin, la participation aux Assises Européennes de l'Énergie à Strasbourg permettra d'échanger des bonnes pratiques et d'effectuer une veille technologique.

Groupes de travail méthodologiques : Tout au long de l'année, des groupes de travail méthodologiques, comme ceux sur le guide PCIT 3, la collaboration inter-AASQA via COALA et PRISME, continueront pour développer les projets en cours et réfléchir aux meilleures approches méthodologiques.

1.3. Animation

Au cours de l'année 2024, des actions de communication ont été mises en place pour encourager l'adhésion de nouveaux membres, afin de promouvoir l'expertise des données Climat et Energie apportée par l'OREGES et de développer des collaborations toujours plus diversifiées.

Le PETR Forêt d'Orléans-Loire-Sologne a ainsi rejoint les structures signataires de la charte de partenariat à l'été 2024. Le réseau de l'OREGES inclut désormais cinquante-huit membres, incluant les trois partenaires fondateurs et la structure animatrice.



Une convention de partenariat a également été signée en novembre 2024 entre l'ORT (Observatoire Régional des Transports) et l'OREGES pour renforcer la collaboration entre ces deux observatoires régionaux.

Ce partenariat permettra de croiser les données et expertises sur l'énergie, les gaz à effet de serre et les transports, domaines clés pour accompagner la transition énergétique et le développement des mobilités durables. Les travaux conjoints visent à mieux comprendre les interactions entre transport et énergie, tout en proposant des outils et analyses utiles aux décideurs locaux.

1.3.1. Implication et accompagnement

Pendant l'année 2024, l'OREGES a été sollicité à plusieurs reprises pour partager son expertise et apporter son accompagnement à divers projets (Figure 4), représentant ainsi 8 % du temps total du poste de cheffe de projet consacré à ces activités au cours de l'année.

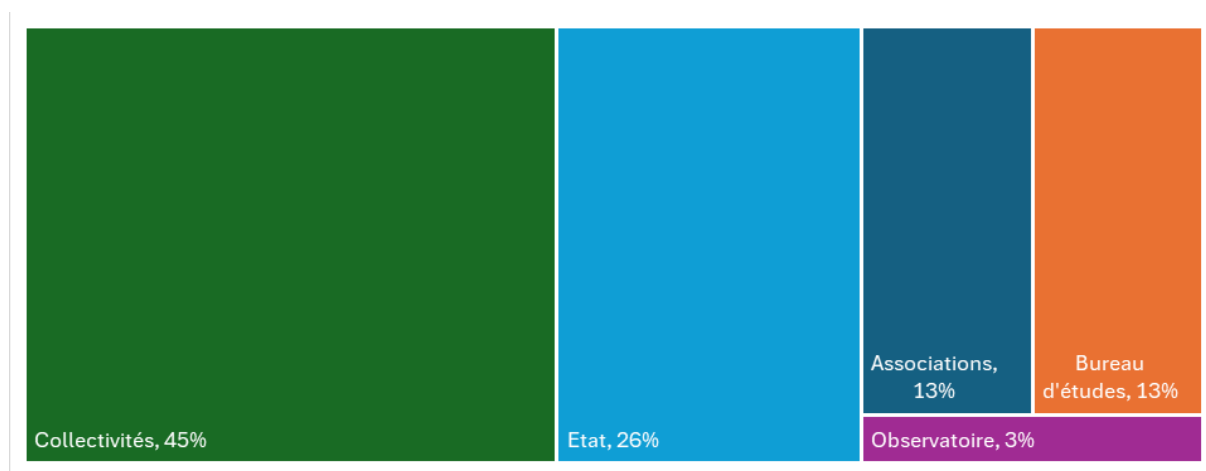


Figure 6 - Répartition des demandes d'accompagnement en 2024 par typologie d'acteurs

Les demandes peuvent être regroupées par typologie de la manière suivante :

Données et diffusion : Plusieurs demandes concernent la mise à disposition des données, leur diffusion et leur fiabilité. Cela inclut des questions sur les dates de disponibilité des données, les écarts observés entre différentes plateformes, les formats de diffusion, ainsi que des demandes de fichiers spécifiques (consommation, émissions de gaz à effet de serre ou polluants à effet sanitaire, séquestration carbone) pour alimenter des projets comme des observatoires locaux.

Analyse des tableaux de bord et corrections : Des comparaisons ont été sollicitées entre les versions du bilan énergétique régional 2022 et 2023. Certaines erreurs, notamment sur les unités des bilans régionaux ont été signalées pour correction et mise en ligne.

Observations sur la plateforme ODACE : La plateforme ODACE a fait l'objet de remarques et demandes de précisions, comme des problèmes sur les chiffres clés ou des éléments graphiques peu intuitifs, notamment liés à la séquestration carbone. Malgré cela, un retour global très positif a été formulé.

Territoires et échelles locales : Des demandes ont porté sur les données à l'échelle communale, incluant consommation, émissions de GES et production d'énergie. Elles concernent également des besoins spécifiques tels que des explications sur l'utilisation des données ODACE dans des démarches territoriales, en particulier dans le cadre des Plans Climat-Air-Energie Territoriaux (PCAET)

Adhésion et travaux OREGES : Des compléments d'information sur l'adhésion à OREGES ont été demandés à plusieurs reprises, montrant un intérêt pour le suivi des travaux et les activités de ce réseau.

Énergies et EnR : Des précisions ont été demandées sur les filières d'énergies renouvelables, les scénarios tendanciels 2030 et les indicateurs utilisés pour le suivi des contrats métropolitains.

Secteur industriel : Le secteur industriel est également concerné, avec des demandes de correctifs et des questions sur les émissions de GES spécifiques à ce secteur.



Figure 7 - Organismes pour lesquels l'OREGES s'est impliqué ou a apporté son expertise en 2024

Dans le cadre de la création de l'Agence Régionale Énergie & Climat Centre-Val de Loire, deux comités spécialisés ont été organisés : l'un portant sur l'audition de porteurs de projets ENR&R, l'autre sur la chaleur renouvelable et les projets territoriaux. L'OREGES s'investit dans le suivi et la valorisation des données énergétiques et environnementales, tout en jouant un rôle actif dans la transition énergétique de la région.

Ces actions soulignent notre engagement continu à contribuer de manière significative aux initiatives en cours.

1.3.2. Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires (SRADDET)

En 2024, l'équipe en charge du SRADDET au sein de la Région Centre-Val de Loire, l'équipe Lig'Air / OREGES ainsi que la DREAL se sont réunies afin de renouer le dialogue sur les thématiques liées à la planification et au suivi des objectifs régionaux. Cette réunion a permis d'échanger sur plusieurs points clés : la mise à disposition des données, les comparaisons entre les objectifs du SRADDET et le bilan régional réalisé par l'OREGES, ainsi que les méthodes de suivi des objectifs fixés.

À la suite de cette rencontre, l'OREGES a transmis à la Région un ensemble de données détaillées pour l'ensemble des EPCI (Établissements Publics de Coopération Intercommunale), couvrant les thématiques suivantes : consommation d'énergie, production d'énergies renouvelables, émissions de gaz à effet de serre, et émissions de polluants ayant un impact sur la santé.

Actuellement, des travaux sont en cours au niveau de la Région pour définir des axes de travaux en termes de mise en parallèle des données pour le suivi et la mise en œuvre des actions nécessaires.

1.3.3. Assises Européennes de la Transition Énergétique

La 25^e édition des Assises Européennes de la Transition Énergétique s'est tenue du 10 au 12 septembre 2024 à Dunkerque. Cet événement a offert à Lise Gonnetan l'opportunité de participer à de nombreuses conférences, ateliers interactifs et visites de terrain, favorisant ainsi une immersion complète dans les enjeux actuels de la transition énergétique.

Ces rencontres ont notamment permis de réaliser une veille scientifique approfondie, explorant des thématiques innovantes telles que l'intégration de l'intelligence artificielle et des outils numériques dans la transition énergétique. Ces technologies émergentes ont été présentées comme des leviers pour optimiser les réseaux énergétiques, anticiper les impacts climatiques, et mutualiser les ressources à l'échelle des territoires. Par ailleurs, des discussions riches ont mis en avant la valorisation des énergies renouvelables et des solutions locales, tout en insistant sur des enjeux fondamentaux : la justice climatique, la sobriété énergétique et l'accompagnement des élus dans leurs démarches.

Un focus particulier a également été porté sur le rôle central de l'État dans la coordination des transitions territoriales et la gestion durable des ressources, soulignant l'importance d'une gouvernance adaptée face aux défis environnementaux.

Deux visites de terrain ont enrichi ces journées :

- La première s'est déroulée au port de Dunkerque, offrant une immersion dans l'histoire de cette infrastructure emblématique et de son industrie spécifique au territoire. Cette visite a mis en lumière les défis liés à la transition énergétique et sociétale de cet écosystème industriel.
- La seconde visite a eu lieu dans l'usine Coca-Cola, permettant d'observer en détail la chaîne de production de cette marque iconique et d'analyser les mesures concrètes mises en œuvre pour décarboner cette industrie.

Ces trois jours ont ainsi constitué une véritable plateforme d'échanges et d'apprentissage, favorisant une réflexion collective sur les stratégies innovantes et durables à déployer pour accélérer la transition énergétique en Europe.

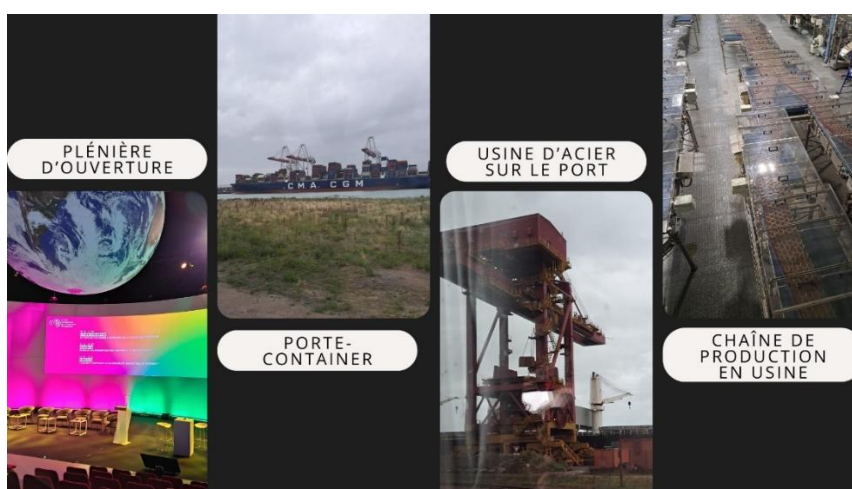


Figure 8 - Photographies prises durant les AETE 2024 à Dunkerque

1.3.4. Journée des Rencontres partenaires du Réseau des Agences Régionales de l'Energie et de l'Environnement (RARE)

Le 10 octobre 2024, la journée des Rencontres partenaires du RARE a eu lieu à Caen, avec un programme varié, incluant des ateliers et des visites de terrain. La matinée a été dédiée à la thématique de l'adaptation au changement climatique, un sujet transversal aux membres du RARE et soutenu par l'Agence Normande de la Biodiversité et du Développement Durable (ANBDD). En après-midi, des ateliers participatifs ont abordé des sujets comme l'observation territoriale énergie-climat, l'adaptation au changement climatique, et l'observation des déchets, entre autres. Parallèlement, des visites de terrain ont permis de découvrir des projets comme ceux portés par l'association Territoires Pionniers qui utilise le volet culturel pour initier et accompagner la transition écologique des territoires.

L'événement a notamment accueilli Sébastien Maire, Délégué Général de l'Association France Villes et Territoires Durables, qui a partagé ses expertises sur les enjeux de la transition écologique. Le séminaire a été soutenu par plusieurs partenaires, dont l'ADEME, la Région Normandie et l'Agence ORE.

2. Production

2.1. Collecte de données et système qualité

Grâce à la certification ISO9001:2015 de Lig'Air, la collecte des données est efficacement tracée (date, contact, lien, ...), dans un fichier dédié. De nouveaux documents qualité (instructions, enregistrements) ont également été mis à jour ou nouvellement créés dans le cadre de l'amélioration continue du système qualité, comme la méthodologie pour la production de l'inventaire de production d'énergie renouvelable.

2.2. Traitement des données

2.2.1. Echelle régionale

Le traitement des données à l'échelle régionale repose sur une méthodologie évolutive et rigoureuse, conçue pour garantir une représentativité fidèle des consommations énergétiques et des émissions de gaz à effet de serre ainsi que la production d'énergies. Cette approche s'appuie sur des données issues des open data des fournisseurs d'énergies, d'enquêtes nationales, de contributions locales et de modèles statistiques, tout en prenant en compte les spécificités territoriales. L'objectif est de fournir aux acteurs régionaux, tels que les collectivités et les institutions, des outils fiables pour élaborer et suivre les politiques publiques en matière de transition énergétique.

Un exemple significatif de cette évolution méthodologique concerne le bois résidentiel individuel. La méthodologie récemment mise à jour repose sur les données 2021 de l'enquête nationale sur les logements du Service des Données et des Études Statistiques (SDES), complétées par un ajustement basé sur les indices de rigueur climatique. Ce travail a permis de recalculer les consommations pour l'historique allant de 2008 à 2023, entraînant une révision des émissions de gaz à effet de serre associées.

Cette démarche illustre l'engagement continu de l'OREGES à améliorer la qualité et la cohérence des données régionales, en apportant des réponses adaptées aux besoins des décideurs et en facilitant un suivi précis des objectifs énergétiques et climatiques régionaux.

En fin d'année, les résultats à l'échelle régionale ont été restitués dans le bilan régional, avec comme année de référence 2023 et publiés sur le site de l'OREGES. Un rapport présentant l'impact des évolutions méthodologiques sur les bilans énergétiques et GES est également disponible¹.

¹ Disponible via ce lien : https://www.oreges-centrevaldeloire.fr/wp-content/uploads/2024/12/Rapport_Methodo_vf.pdf

2.2.2. Echelle locale

En 2024, l'OREGES a poursuivi ses efforts pour consolider l'inventaire territorial de la production d'énergies renouvelables. Ce travail a permis de renforcer la précision et la fiabilité des données sur la production EnR, avec une publication du dernier inventaire en juin 2024. Les données territoriales sont ainsi disponibles sur la plateforme ODACE, détaillant pour les différentes filières EnR jusqu'à l'année 2022, et offrant ainsi l'évolution de la production d'énergie renouvelable en région Centre-Val de Loire. Cet inventaire constitue un outil essentiel pour le suivi des objectifs de transition énergétique et le développement des énergies renouvelables dans les territoires.

Parallèlement, des travaux spécifiques ont été réalisés dans le cadre de l'inventaire Régional Air-Climat-Energie TRACE v5. Ces travaux ont inclus des traitements détaillés des données relatives à la LTECV (Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte) sur le gaz et l'électricité, garantissant une meilleure cohérence et traçabilité des informations. Des améliorations notables ont également été apportées à la base Énergie, notamment par l'optimisation des scripts en langage Python, permettant une gestion plus efficace et une analyse plus précise des données. Ces efforts, combinés à des échanges réguliers avec les parties prenantes, visent à renforcer la qualité des données diffusées et à répondre aux attentes des acteurs locaux dans le cadre des politiques publiques.

2.3. Etude spécifique sur les pompes à chaleur

En réponse à une demande de Tours Métropole Val de Loire, l'OREGES a engagé en 2024 un travail approfondi sur l'intégration de l'aérothermie et des pompes à chaleur dans ses bilans énergétiques régionaux. À cet effet, un benchmark a été réalisé pour analyser les méthodologies utilisées par d'autres observatoires régionaux et agences, afin d'harmoniser les pratiques avec les standards nationaux.

Cette démarche, en étroite collaboration avec la DREAL, l'AFPG, l'ADEME, la Région et Tours Métropole Val de Loire a permis de souligner l'importance de comptabiliser les PAC aérothermiques comme source de chaleur renouvelable, tout en tenant compte de leur consommation électrique.

Dans l'attente des conclusions d'un groupe de travail national sur la géothermie, des réflexions ont été amorcées pour améliorer la territorialisation des données et identifier des clés de répartition pertinentes. Ces efforts visent à mieux valoriser l'aérothermie dans les objectifs régionaux, tout en renforçant la cohérence avec les stratégies climatiques locales et nationales.

3. Valorisation et diffusion

3.1. Données régionales

En 2024, les résultats du bilan énergétique régional de production et de consommation d'énergie pour l'année de référence 2023 ont été publiés sur le site Internet de l'OREGES sous plusieurs formats :

- Un tableau de bord regroupant l'ensemble des résultats relatifs à la production et la consommation d'énergie, ainsi qu'aux émissions de gaz à effet de serre. Ce tableur inclut également un onglet dédié aux métadonnées pour enrichir les données présentées.
- Une note méthodologique assurant la transparence des méthodes utilisées.
- Un document de synthèse, en trois pages, qui met en avant des infographies des chiffres-clés du bilan, couvrant la production, la consommation d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre.
- Un rapport de comparaison entre les différentes versions du bilan, permettant d'analyser les évolutions et les tendances.



Figure 9 – Page de garde du rapport d'impact des évolutions méthodologiques

Par ailleurs, la plateforme ODACE a bénéficié d'importants travaux de refonte en 2024, permettant l'intégration des données régionales. Cette mise à jour, mise en production en janvier 2025, vise à améliorer l'accessibilité des données et leur exploitation à l'échelle territoriale, offrant ainsi un outil plus performant pour le suivi et l'analyse des enjeux énergétiques et environnementaux régionaux.

3.2. Données locales

Les données territoriales continuent d'être valorisées à travers la plateforme ODACE (www.odace.ligair.fr). En 2024, aucune évolution majeure n'a été apportée à la valorisation des données locales. Les travaux se sont principalement concentrés sur la valorisation du bilan énergétique régional, intégré sur la plateforme ODACE. Cette évolution permet une meilleure accessibilité et exploitation des résultats régionaux, comme détaillé dans le paragraphe dédié à la communication.

4. Communication

4.1. Charte graphique

En 2024, l'OREGES a franchi une étape importante en adoptant une charte graphique, conçue pour renforcer son identité visuelle et améliorer la cohérence de ses communications. Cette charte, élaborée par l'Agence des Monstres, définit des principes graphiques clairs, incluant l'utilisation de couleurs spécifiques telles que le bleu foncé, le bleu clair, le vert et le gris (voir Figure 10), ainsi que des règles précises pour l'utilisation du logo. La typographie a également été standardisée avec l'adoption de la police Open Sans pour les textes courants et les titres.

4. COULEURS



Figure 10 - Couleurs préconisées dans la charte graphique

La charte inclut également des éléments graphiques originaux tels que des pictogrammes et des illustrations, qui peuvent être utilisés pour enrichir les supports de communication. Cette initiative vise à assurer une présentation professionnelle et uniforme de l'OREGES, tout en facilitant la reconnaissance de l'Observatoire et en renforçant son image auprès des partenaires et du public.

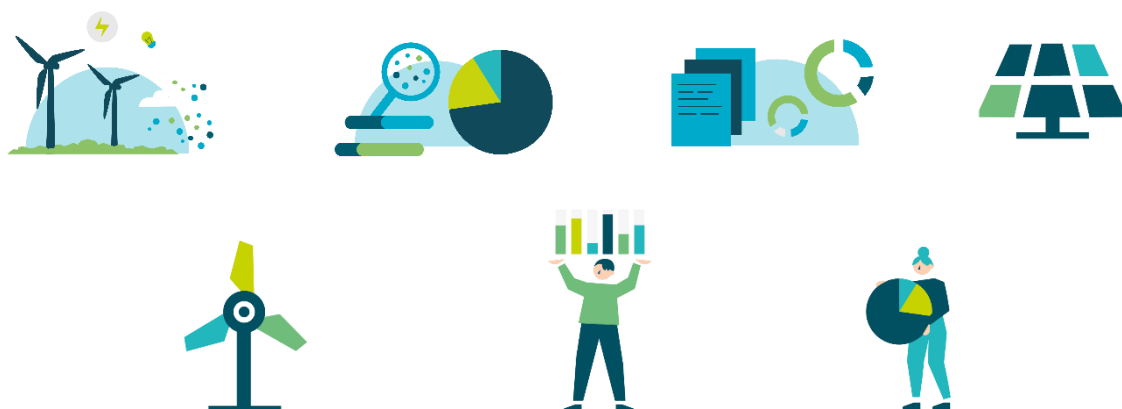


Figure 11 - Pictogrammes créés dans le cadre de la charte graphique

4.2. Site Internet

En 2024, le site Internet de l'OREGES² a continué de publier des actualités régulières, mais aucun chantier majeur n'a été initié cette année. Parmi les actualités marquantes, on peut citer la signature d'une convention de partenariat avec l'Observatoire Régional des Transports (ORT), visant à renforcer la collaboration dans la région. De plus, la charte d'adhésion de l'OREGES a été mise à jour, simplifiant ainsi les processus d'adhésion pour les partenaires.

Ces actions ont permis de maintenir une communication fluide et pertinente, sans grands changements sur le site.

4.3. Plateforme Open-Data Air-Climat-Énergie (ODACE)

La plateforme Open Data Air-Climat-Énergie (ODACE) a été mise en place en 2018. Nous avons initié un sondage entre février et avril 2024 afin de recueillir les avis des utilisateurs de la plateforme ainsi que leurs souhaits d'améliorations et d'évolutions pour les années à venir. Les résultats du sondage permettront la mise en place d'un Club ODACE au 1^{er} trimestre 2025 avec des ateliers et la définition d'une feuille de route pour la plateforme.

Ce sondage a permis de recueillir près d'une quarantaine de réponses, avec la moitié des répondants travaillant au sein des collectivités. Les participants avaient le choix de laisser ou non leurs coordonnées. La moitié d'entre eux les ont laissées, soit 17 personnes. Une prise de contact auprès de ces personnes sera organisée dans le cadre d'une réunion afin de restituer les résultats et présenter la feuille de route.

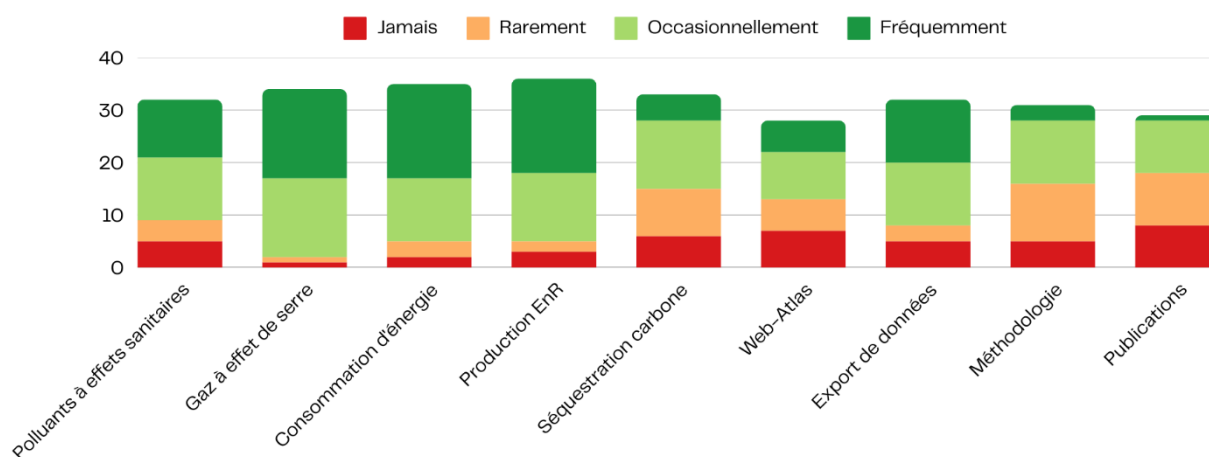


Figure 12 - Réponses à la question : « Quels onglets utilisez-vous principalement ? »

² <https://www.oreges-centrevaldeloire.fr/>

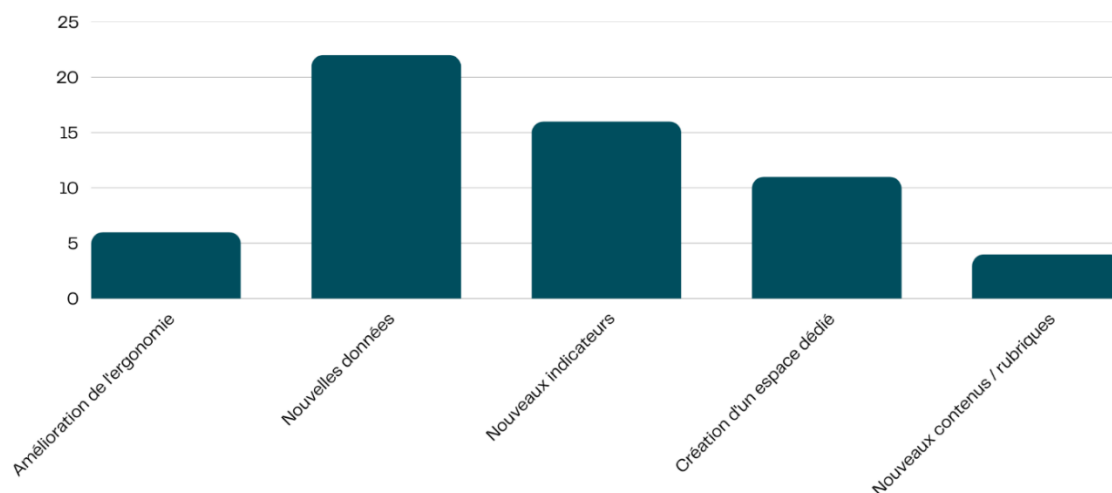


Figure 13 - Réponses à la question : « D'après vous, les pistes d'améliorations d'ODACE porteraient principalement sur : »

Les pistes d'améliorations proposées se concentrent sur une meilleure accessibilité et visualisation des données, avec des exportations détaillées et adaptées aux besoins des utilisateurs, notamment par secteur, échelle géographique ou type d'activité. Il est également question d'améliorer la mise à jour des données en réduisant les délais de traitement, d'intégrer des outils cartographiques et de favoriser la croisée des données pour des analyses plus complètes. Des notifications des changements de données, un accès facilité à des informations détaillées et des rapports méthodologiques sont également envisagés pour améliorer la continuité des projets et favoriser l'engagement des acteurs locaux.

La plateforme ODACE a été entièrement refondue en 2024, avec la mise en place d'importantes améliorations qui ont été finalisées à la mi-janvier 2025. Cette refonte a pour objectif d'améliorer l'accessibilité et la pertinence des données au niveau régional, en introduisant une nouvelle entrée dédiée. Cela permet de centraliser et de rendre plus facilement exploitables des informations qui étaient auparavant disponibles sous forme de fichier Excel sur le site Internet de l'OREGES. Désormais, les données sont facilement consultables à travers des tableaux de bord dynamiques et des chiffres-clés valorisés. L'objectif est de fournir une vue plus précise et dynamique des évolutions énergétiques et environnementales, tout en renforçant l'intégration des différents niveaux territoriaux dans les politiques publiques. Grâce à cette refonte, ODACE est mieux équipée pour répondre aux besoins d'analyse, de suivi des engagements et de partage des informations, facilitant ainsi une gestion plus réactive et cohérente des enjeux climatiques.



4.4. Lettres d'informations

En 2024, l'OREGES a publié deux lettres d'information, en format quatre pages, qui mettent en lumière les actions et les avancées de la région Centre-Val de Loire en matière de transition énergétique et de climat.

La première, la lettre d'information n°12, parue en juillet 2024, présente un bilan régional couvrant la période 2008-2022. Elle inclut également un inventaire détaillé de la production d'énergie renouvelable dans la région, des retours d'expérience des utilisateurs d'ODACE, ainsi qu'une présentation de la campagne d'adhésion de l'OREGES. Cette édition met aussi en avant l'agenda des événements à venir, renforçant la mobilisation des acteurs régionaux pour une transition énergétique réussie.

La lettre d'information n°13, publiée fin décembre 2024, dévoile les résultats actualisés du bilan énergétique régional pour l'année 2023. Ce bilan présente des données clés sur la consommation, la production d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre. La publication met également en avant des initiatives locales inspirantes portées par des acteurs engagés dans la transition énergétique, avec des témoignages concrets sur les transformations en cours sur le territoire. Les contributions d'Engie BioZ, EDF, et la Communauté de Communes Touraine-Est Vallées sont particulièrement mises en valeur.

Ces deux lettres soulignent les efforts collectifs et les avancées notables dans la région, tout en encourageant la collaboration entre les différents acteurs pour atteindre des objectifs climatiques ambitieux.



Figure 14 - Visuel de la lettre d'informations n°12



Figure 15 - Visuel de la lettre d'informations n°13

4.5. Publications

La réalisation d'un kakémono pour l'OREGES par l'Agence des Monstres a été pensée pour offrir un outil visuel percutant lors d'événements. Ce support présente de manière dynamique les missions de l'Observatoire, notamment en matière d'énergie et de climat.

Combinant éléments graphiques et textes concis, le kakémono permet d'attirer l'attention tout en fournissant des informations clés. Son design a été conçu pour être à la fois informatif et attractif, favorisant une communication efficace et engageante avec un large public.



Figure 16 - Visuel du kakémono OREGES



Oreges

CENTRE-VAL DE LOIRE

Observatoire régional de l'énergie
et des gaz à effet de serre
en région Centre-Val de Loire

Contact

Lise GONNETAN
gonnetan@ligair.fr

Lig'Air

**260 avenue de la Pomme de Pin
45590 Saint-Cyr-en-Val**

Publication : février 2025



Cofinancé par
l'Union européenne



Surveillance de la qualité de l'air en région Centre-Val de Loire